

Pré-requis et conditions d'inscriptions :

Être âgé de 18 ans minimum.

Être apte à suivre une formation pratique (mobilité suffisante pour les mises en situation).

Comprendre le français oral et écrit.

Évaluation :

Test théorique de sécurité (100 questions)

Test pratique en situation : prise de poste et fin de poste, maîtrise de l'engin, déplacements en sécurité etc..

Durée :

La durée de formation sera fonction des compétences déjà acquises ou non par catégorie et s'il s'agit d'un 1er CACES® ou d'un recyclage.

Acquérir des compétences

Acquérir les compétences théoriques et pratiques de conduite des engins de travaux publics en respectant les règles de sécurité conformément aux dispositions légales dans les catégories :

- CACES® R482A Catégorie A : Engins compacts
- CACES® R482A Catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel
- CACES® R482A Catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif
- CACES® R482A Catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif
- CACES® R482A Catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif
- CACES® R482A Catégorie D : Engins de compactage
- CACES® R482A Catégorie E : Engins de transport
- CACES® R482A Catégorie F : Chariots de manutention tout terrain
- CACES® R482A Catégorie G : Conduite d'engins hors production

Quels sont les métiers ?

Conducteur d'engins de chantier (pelle, chargeuse, bulldozer, tombereau...)

Terrassier utilisant des engins pour creuser, niveler ou déplacer des matériaux

Ouvrier des travaux publics amené à conduire ponctuellement des engins

Conducteur d'engins de carrière pour extraction et chargement des matériaux

Chef d'équipe ou chef de chantier qui conduit ou supervise la conduite d'engins

Pour qui ?

Le CACES® R482A s'adresse aux conducteurs d'engins de chantier, salariés ou demandeurs d'emploi, souhaitant valider ou renouveler leur aptitude à conduire ces machines en toute sécurité.

L'objectif est de garantir que l'opérateur maîtrise les règles de sécurité liées à l'usage de ces engins, sait effectuer les vérifications avant et après utilisation, et conduit en limitant les risques pour lui-même, les autres et l'environnement de travail.



Contenu de la formation

Partie théorique (en salle)

Réglementation liée à la conduite des engins de chantier.

Rôles et responsabilités du conducteur.

Risques professionnels, signalisation, règles de circulation sur chantier.

Vérifications de sécurité avant, pendant et après utilisation.

Partie pratique (sur engins)

Prise en main des engins de la ou des catégories visées.

Exercices de conduite : manœuvres, chargement, déplacement, stationnement, etc.

Simulation de situations réelles de travail avec respect des consignes de sécurité.

Évaluation finale

Test théorique (QCM) validant les connaissances réglementaires et sécuritaires.

Test pratique : vérifications, conduite et manœuvres selon les critères de la CNAM.

En cas de réussite, délivrance du certificat CACES® R482A, valable 10 ans.

Possibilité de lier la formation CACES à la formation AIPR pour une durée de validité de l'AIPR de 10 ans au lieu de 5 ans.

En cas d'échec, un plan de formation complémentaire peut être proposé.

Financement

Plan de développement des compétences (entreprise)

Financement par l'employeur pour ses salariés, via son OPCO (Opérateur de Compétences).

CPF (Compte Personnel de Formation)

Possible si la formation est éligible et référencée sur la plateforme MonCompteFormation.

France Travail

Prise en charge possible pour les demandeurs d'emploi via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou d'autres dispositifs régionaux.

Financement personnel

Le candidat peut autofinancer la formation s'il n'a pas accès aux dispositifs précédents.

Calendrier :

Nous étudions toutes demandes et proposons des projets toute l'année.

Nous contacter pour plus d'information.

Modalités pratiques :

Salle de cours avec vidéoprojecteur

Mise en situation pratique sur un terrain de manœuvre de 14 hectares équipé pour l'apprentissage et le passage des CACES® R482

Épreuves théoriques et pratiques

Personne en situation de handicap : contacter notre référent handicap.



Session précédente

86%

De réussite*

nc

D'insertion à la sortie*

88%

De clients satisfaits*

Renseignements et inscriptions :



CFPPA La Barotte Haute Côte-d'Or
Route de Landre, 21400 Châtillon sur Seine
Tel : 03 80 91 43 20 - cfppa.chatilloneducagri.fr
www.labarotte.fr



COFINANCE
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

